

**Le conseil du territoire
PARIS TERRES D'ENVOL**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE**

Présents : 50
Excusés : 11
Absents : 18
Nombre de membres en exercice : 79

REUNION DU 16 FEVRIER 2026

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte (conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le LUNDI SEIZE FEVRIER à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le DIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Antoine de Saint-Exupéry, 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de monsieur Bruno BESCHIZZA.

<u>ETAIENT PRESENTS</u>	Mme ABDELLAOUI Leïla, M. ATTIORI Olivier, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BESCHIZZA Bruno, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CARRE Julien, M. CHAUSSAT Jacques, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DOSSOU Marie-Ange, Mme DUBOE Nicole, M. EL KOURADI Fouad, Mme ELSODY Arhella, Mme FILIPOVIC Biljana, M. GESELL Quentin, M. GODARD Jacques, M. GUYON Olivier, Mme HAMMAMI Samia, Mme LAGARDE Aude, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LASTAPIS Michel, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MEGHRAOUI Gemmila, Mme MEYER Karine, Mme MISSOUR Sabrina, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, M. MOULINNEUF Serge, Mme PERRON Christine, Mme PINHEIRO Amélie, M. PRUNIER Gérald, M. RAMADIER Alain, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGO Aïssa, M. SIBY Oussouf, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, M. VAZ Micaël, Mme VERTE Monique, Mme YOUSOUF Mélissa, M. ZANGRILLI François.
<u>EXCUSES</u>	Mme ADLANI Farida, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BRAIHIM Marwa, Mme COLLET Marie-Claude, M. FERREIRA Lino, M. HAN Bo, Mme HERSEMEULE Carmen, M. MEIGNEN Thierry, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, M. RANQUET Jean-Philippe,
<u>AYANT DONNE POUVOIR A</u>	Mme VALLETON Martine, Mme MEYER Karine, M. BLANCHET Stéphane, M. GESELL Quentin, M. TURBIAN Julien, M. VAZ Micaël, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme LEMARCHAND Brigitte, M. GUYON Olivier, M. MANGIN Anthony, M. CARRE Julien,
<u>ABSENTS</u>	Mme ARAB Dalila, M. ASENSI François, M. BAILLON Jean-François, Mme BENAMOUR Mériem, Mme BOUR Patricia, M. CHANTRELLE Laurent, M. CHAVAROC Grégory, M. CHERIGUENE Abdelouahab, M. DACHIVILLE Romain, Mme FAOUZI Hanane, M. GEFFROY Philippe, M. JIAR Youssef, Mme KHATIM Karima, M. LAPORTE Pierre, M. MARAN Max, Mme MEKKI Chérifa, M. SAULIERE Gilles, Mme YERRO Georges- Marie.
<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u>	M. MARQUES Paulo

DELIBERATION N°25 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2026

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-5 et L.5211-1 et L.2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°45 du 16 mai 2022 portant mise en place d'une tarification harmonisée pour la réalisation des nouveaux branchements d'assainissement,

Vu la délibération n°46 du 16 mai 2022 portant convention de mandat pour le reversement aux riverains des subventions de l'agence de l'eau à la suite de la mise en conformité des installations privatives,

Vu la délibération n°195 du 12 décembre 2022 portant fixation des redevances d'assainissement pour 2026 et approbation du principe d'harmonisation,

Vu la délibération n°221 du 15 décembre 2025 qui prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Considérant le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026, équilibré à la somme de 39 958 000,00 €
 - Section de fonctionnement 12 950 000,00 €
 - Section d'investissement 27 008 000,00 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

(60 VOIX POUR, 1 ABSTENTION : OUSSOUF SIBY)



Accusé de réception
093-200058097-20260216-25-16-02-2026-DE
Date de réception : 16/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026